

<p style="text-align: center;">PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2019</p>

L'an deux mille dix-neuf, le 1^{er} avril, à 20h

Le Conseil Municipal de la commune de MONTREAL LA CLUSE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Patrick DUFOUR

Date de convocation du Conseil Municipal :

PRESENTS: Mr DUFOUR - Mr DEGUERRY- Mme BERTRAND- Mr BARBOSA- Mr SOUNY- Mme GRANDCLEMENT- Mme MARRER - Mme TONDREAU- Mr JOURDE - Mr INIGO- Mme GIRAUD-GUIGUES- Mme CHENOT- Mr GUYENNOT - Mme RAMEY – Mme GAUTHIER- Mme FERRY- Mr NOBLET - Mr MASCIOTRA- Mr ARDUINI- **EXCUSES :** Mr JANTON- Mr BAYRAM- Melle VUAILLAT

Mr NOBLET est élu Secrétaire de Séance.

Après avoir demandé l'approbation du compte-rendu de la séance du 5 février 2019, Mr le Maire soumet au conseil le retrait d'un sujet à l'ordre du jour: parking aérien rue du Maquis

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

ADMINISTRATION GENERALE

1) Avenant à la convention d'utilisation de la voirie communale dans le cadre d'un projet éolien à Apremont

Patrick DUFOUR rappelle que le conseil municipal avait délibéré en juillet 2018 pour autoriser la société d'exploitation du parc éolien Helios sur la commune d'Apremont à utiliser des voies communales et des chemins forestiers. Certaines caractéristiques des besoins du chantier ayant évolué, un avenant à la convention est proposé. Cet avenant prévoit notamment la possibilité de dédommager la commune en cas de pertes d'avenir des bois coupés pour permettre le passage des engins, et fixe une redevance d'accès de 5000€/an au lieu de 1000€.

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

2) Avis sur le dossier d'enquête publique déposé par la SAS RESINEX

Jean DEGUERRY explique que la société RESINEX, en vue d'exploiter une installation de stockage de polymères à Montréal la Cluse, parc industriel de Pré Luquain, a déposé un dossier d'enquête publique. Conformément aux dispositions de l'article R.512-46-11 du code de l'environnement, le conseil municipal doit formuler un avis sur le dossier mis à disposition du public entre le 25 mars et le 19 avril.

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

3) Mise en œuvre d'un règlement pour le cimetière

Patrick DUFOUR donne lecture du projet de règlement et le soumet à l'approbation du conseil

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

4) Tarifs des nouveaux caveaux et cavurnes du cimetière communal

Patrick DUFOUR détaille les travaux récents effectués au cimetière : 10 caveaux 2 places, 4 caveaux 4 places, 30 cavurnes et 2 columbariums de 16 places ont été créés. Le jardin du souvenir a été déplacé. Il convient d'instaurer des tarifs

Montréal la Cluse	Forfait acquisition	Concession 15 ans	Concession 30 ans
Cavurnes (0,6m x0.6m)	320.00€	210.00€	260.00€
	Plaque fermeture	Concession 15 ans	Concession 30 ans
Columbariums	120.00€	141.00€	263.00€

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

5) Plan de financement du city stade situé rue JB Delilia

Patrick DUFOUR rappelle que le conseil municipal a validé en septembre 2018 le principe de la réalisation d'un city stade rue JB Delilia. Un appel d'offres a été lancé et des subventions ont été sollicitées. Dynacités a octroyé une aide de 10 000€. Un dossier au titre de la DSIL (aide d'Etat) a été fait mais la Préfecture souhaite que le conseil municipal valide le plan de financement suivant :

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres	Mairie Montréal la Cluse	40 842.12€	56.24%
Emprunts			
Sous-total autofinancement		40 842.12€	
DSIL	Etat	21 790.00€	30%
Dynacité	Bailleur social	10 000.00€	13.76%
Sous-Total subventions publique		31 790.00€	43.76%
Sous Total H.T€		72 632.12€	

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

FINANCES- BUDGET- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

5) Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2018 sur les différents budgets

A l'appui des documents distribués, Patrick DUFOUR donne les explications relatives au CA 2018 des différents budgets de la commune et informe le conseil municipal que les comptes administratifs sont conformes aux comptes de gestion. Mr le Maire quitte la salle du conseil pour le vote des CA

Budget Narix 8

	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de 2018
Investissement	145 145,24 €	-46 570,85 €
Fonctionnement	-73 153,29 €	77 694,26 €
TOTAL	71 991.95€	31 123.41€

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

Budget Forêt

	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de 2018
Investissement	45 787.82€	34 177.97€
Fonctionnement	71 005.72€	225 579.71€
TOTAL	116 793.54€	259 757.68€

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

Budget général

	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de 2018
Investissement	- 1 210 646.05€	167 261.19€
Fonctionnement	360 324.82€	3 253 511.45€
TOTAL	850 321.23€	3 420 772.64€

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

6) Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2018

Patrick DUFOUR présente les projets d'affectation de résultats de l'exercice 2018. Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte les affectations de résultats ci-dessous :

Budget général : résultat de clôture et affectation du résultat

	Résultat de clôture de 2018
Investissement- Excédent	167 261.19€
Fonctionnement- Excédent	3 253 511.45€
Restes à réaliser : besoin de financement	0
Affectation à la section d'investissement- compte 1068	0
Affectation à la section de fonctionnement- excédent reporté-compte 002	3 253 511.45€

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

Budget Forêt : résultat de clôture et affectation du résultat

	Résultat de clôture de 2018
Investissement- Excédent	34 177.97€
Fonctionnement- Excédent	225 579.71€
Restes à réaliser : besoin de financement	0
Affectation à la section d'investissement- compte 1068	0
Affectation à la section de fonctionnement- excédent reporté-compte 002	225 579.71€

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

7) Vote des taux de contribution directe

Patrick DUFOUR suggère, au vu du débat d'orientation budgétaire et du programme de travaux 2019, de maintenir les taux de fiscalité au même niveau.

Pour mémoire, les taux 2018 étaient les suivants :

- taxe d'habitation	9,58 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties	12,00 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties	81,62 %

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

8) Vote du BP 2019 : Budget principal, Budget Forêt, Budget Narix 8

Mr DUFOUR donne lecture des budgets prévisionnels 2019, lesquels font suite au débat d'orientation budgétaire du 5 février 2019. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, ADOPTE les budgets primitifs de l'exercice 2019 arrêtés comme suit

Budget Narix 8

	Dépenses	Recettes
Investissement	46 570.85€	46 570.85€
Fonctionnement	127 569.26€	127 569.26€
TOTAL	174 140.11€	174 140.11€

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

Budget Forêt

	Dépenses	Recettes
Investissement	82 932.97€	82 932.97€
Fonctionnement	307 247.73€	307 247.73€
TOTAL	390 180.70€	390 180.70€

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

Budget général

	Dépenses	Recettes
Investissement	5 020 267.58€	5 020 267.58€
Fonctionnement	7 625 356.45€	7 625 356.45€
TOTAL	12 645 624.03€	12 645 624.03€

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

VIE ASSOCIATIVE

9) Demande de subvention de l'A.S du collège de Montréal la Cluse et de l'association Solidarité Haut Bugey

Laurent JOURDE rend compte de ces deux demandes d'associations locales. Il propose les attributions suivantes, identiques à l'année 2018 :

- l'A.S du collège de Montréal la Cluse : 700€
- association Solidarité Haut Bugey : 300€

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

ENVIRONNEMENT

10) Adhésion à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain

Manu BARBOSA expose les enjeux d'une adhésion à l'ALEC 01. L'ALEC 01 est l'outil des collectivités et des acteurs publics et privés pour agir concrètement en faveur de la transition énergétique à l'échelle départementale et animer les politiques publiques souhaitées par ses partenaires. L'ALEC 01 travaille sur les thématiques du logement, de la mobilité et de l'économie circulaire et encourage la sobriété et l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables, la préservation des ressources naturelles et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Pour avoir le cas échéant recours aux services de l'ALEC 01, il est souhaitable de prendre l'adhésion dont le coût annuel est de 348€ (0.10€ par habitant)

Pour : 19	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22h

Le Maire

Patrick DUFOUR